

CHIFFRE DE LA SEMAINE

90

C'est le % de rendement réalisé par la dernière feuille étalée en blé. Il est donc important de vérifier que c'est bien la dernière feuille qui est sortie en sectionnant la tige en deux.

AGENDA

- **Renouvellement Certiphyto**
Pour tout renseignement, prenez contact avec Sandra SALIOU au 02 41 96 77 66.
- **Enquête dans le cadre du projet ASSOPROTECT** pour identifier les motivations et freins au développement des associations de cultures ainsi que les besoins des agriculteurs. Pour y répondre, cliquez [ICI](#).
- Le LARCA peut réaliser les [analyses de vos fourrages](#) pour optimiser vos rations et les [analyses foliaires PK](#) pour piloter la fertilisation de vos prairies.

CEREALES A PAILLE : peu de maladies mais restez vigilant.

Stades : entre 2 nœuds et gonflement en blé ; entre gonflement et épiaison en orge.

Situation : les stades ont évolué plus lentement cette dernière semaine dû aux baisses des températures. Ces conditions ne sont pas propices aux maladies. Attention néanmoins aux pluies annoncées ce week-end, il faut rester vigilant. De la septoriose reste présente mais plutôt localisée dans les feuilles basses. Surveiller sa progression pour la stopper avant qu'elle n'atteigne la F3 définitive. Il faut bien protéger la dernière feuille. Le schéma ci-contre vous permettra de déterminer ce stade.

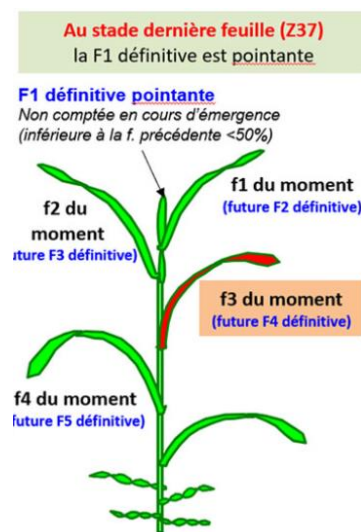
Pas/peu de rouilles sont observées. En effet, la rouille brune a besoin de températures comprises entre 15 et 20 °C pour réaliser son cycle ; quant à la rouille jaune, son optimum de développement est compris entre 7 et 10 °C. Les températures négatives freinent donc ces maladies, cependant il faut rester vigilant car l'inoculum peut se développer à la faveur de conditions plus favorables. Des foyers de JNO ont pu être également observés. En orge, l'helminthosporiose est toujours la maladie dominante.

Préconisations

Maladies : se reporter à l'écho des cultures n°6.

Régulateurs : se reporter à l'écho des cultures n°7.

Point de vigilance : Le blé au stade dernière feuille ligulée et les orges à la sortie des extrémités des barbes sont sensibles aux stress car il s'agit de la phase de formation du pollen (méiose). Avec les températures basses de cette semaine, il est recommandé de décaler les interventions phytosanitaires et attendre que l'épi commence à monter dans la gaine.



Zoom de la semaine

Fertilisation azotée des céréales = les OAD sont très recommandées

Cette année, l'hétérogénéité des parcelles accentue encore plus l'utilisation d'outil de pilotage comme Mes sat'images pour le dernier apport d'azote. De même la modulation intra-parcellaire est d'autant plus intéressante au vu des potentiels très différents au sein d'une même parcelle.

2 cas sont observés dans les campagnes :

- pour les parcelles bien implantées, et qui ont bien valorisé les premiers apports d'azote, elles présentent en général des biomasses importantes et le dernier apport est souvent conséquent pour accompagner cette biomasse.
- pour les parcelles qui ont souffert d'excès d'eau, les premiers apports ont été moins bien assimilés dû à un mauvais enracinement de la culture. Dans ce cas, le potentiel de rendement est revu à la baisse mais le pilotage du dernier apport va probablement déceler des besoins dans ces situations.

Cependant, il est préférable de ne pas se précipiter pour solder la fertilisation azotée, sachant qu'on a jusqu'au stade épiaison pour intervenir (*Source Arvalis*).

MAIS : densités de semis et désherbage.

Stades : semis en cours.

Préconisations

Semis : densités de semis recommandées en fonction des groupes de précocités maïs grain et maïs fourrage.

Désherbage : programmes de pré-levée et post-levée précoce.

Groupes de précocités	Indices	Codes Grain/ Fourrage	Somme T° semis à 32% MS plante	Somme T° semis à 32% humidité grain	Densité de semis (grains/ha) potentiel moyen – bon potentiel	
			En degrés jours (base 6°-30°)		Fourrage	Grain
Très précoces	150-240	G0 / S0	1350 à 1425	1650 à 1680	105-110 000	100-105 000
Précoces	240-290	G1 / S1	1430 à 1525	1700 à 1780	100-105 000	95-100 000
Demi-précoces cornées dentées	290-330	G2 / S2	1465 à 1620	1770 à 1820	95-100 000	90-95 000
Demi-précoces dentées	330-390	G3 / S3	1570 à 1675	1810 à 1880	90-95 000	85-90 000
Demi-tardives	390-480	G4 / (S4)	1615 à 1730	1880 à 1950	85-90 000	80-85 000
Tardives	480-570	G5		1950 à 2050		75-80 000

Adventices ciblées	Pré levée
Graminées estivales uniquement	Isard 1.2 L
	Dual Gold Safeneur 1 L + Isard 0.8 - 1.2 L
Graminées estivales + dicots	Adengo Xtra 0.33 L + Isard 0.8 - 1.2 L
	Adengo Xtra 0.33 L + Dual Gold Safeneur 1 L
	Dakota-P 3 - 3.5 L
	Camix 2.5 L + Isard 0.8 - 1 L

Adventices ciblées	Post levée précoce
Flores classiques : graminées estivales + dicots	Adengo Xtra 0.33 L + Isard 0.8 - 1.2 L
	Camix 2.5 L + Isard 0.8 - 1 L
	Adengo Xtra 0.33 L + Dual Gold Safeneur 1 L
	Adengo Xtra 0.33 L + Pampa 0.3 L

A noter que c'est la dernière année que vous pouvez utiliser la molécule S-métolachlore.

Les conditions de réussite du désherbage sont d'avoir un sol frais, peu motteux et 10-20 mm de précipitations après l'application (sous 10-15 jours). Les conditions climatiques sont donc réunies notamment avec les pluies à venir.

Possibilité d'utiliser la herse étrille à l'aveugle du semis à la levée. La herse étrille ou la houe rotative peuvent aussi être utilisées quand le maïs est à 1 feuille jusqu'à 2 feuilles. La bineuse prendra ensuite le relais jusqu'à 6 feuilles du maïs.

COLZA : quelques dégâts de verse.

Stades : de G3 (les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm) à G4 (les 10 premières siliques sont bosselées).

Situation : de la verse a été observée dans certaines parcelles certainement due à de l'élongation, à la sensibilité variétale et aux implantations parfois superficielles.

Avec la baisse des températures, peu de ravageurs et d'auxiliaires sont présents.

Informations sur les produits phytopharmaceutiques cités

Nom commercial	Matières actives	ZNT	DVP	DSPPR*
Adengo Xtra	Thiencarbazone-méthyl 90 g/L + isoxaflutole 225 g/L + cyprosulfamide 150 g/L	5 m	-	5 m
Camix	S-métolachlore 400 g/L + mésotrione 40 g/L + bénomaxor 20 g/L	20 m	-	5 m
Dakota-P	Diméthénamide-p 212.5 g/L + pendiméthaline 250 g/L	20 m en maïs	-	5 m
Dual Gold Safeneur	S-Métolachlore 915 g/L + bénomaxor 45 g/L	20 m	5 m	5 m
Isard	Diméthénamide-p 720 g/L	5m	-	5 m
Pampa	Nicosulfuron 40 g/L	20 m	-	5 m

* Distance de Sécurité vis-à-vis des Personnes Présentes et des Résidents.

RECOMMANDATIONS

 Techniques alternatives  Absence de techniques alternatives

Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent.

Enjeux environnementaux, se référer à : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/>

Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques : https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action

Base d'observations : parcelles situées en Pays de la Loire et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

Observations du BSV N° 11 du 23/04/2024

Toutes les informations sur les produits phytosanitaires sur : <http://ephy.anses.fr/>

La Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire est agréée, par le Ministère en charge de l'agriculture, pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture de région Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire auprès de GROUPAMA Loire Bretagne sous le numéro de police : 04403837J.

Siège social
Chambre d'agriculture de région
Pays de la Loire
9 rue André-Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 - FRANCE
Tél. +33 (0)2 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
Siret 130 031 487 00015 / NAF 9411Z

Rédaction : Meggie BELTE.

omité de lecture : Meggie Belte, Céline Boisard, Jonathan Chénia, Apolline Cosse, Elsa David, Morgane Guilbaud, Cécilia Moltrasio, Laëtitia Temen.

REPRODUCTION INTERDITE

L'écho des cultures – n°8 du 24/04/2024

Avec la contribution financière du comité d'animation agricole de la région agricole de la Loire CDAOAL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

anjou